NOUVELLE SÉRIE
No. 40 } Circulaire au Clergé

Evêché de Rimouski, 4 février 1881

1o. *Oraison commandée ;*—2o. *Litanies ;*—3o. *Messe et office de SS. Cyrille et Méthode.*

Mes bien-aimés collaborateurs,

I. Je crois à propos de vous exempter pour le présent de dire à la messe l'Oraison *Deus, omnium*, mais les prières ordonnées se continueront après le dernier évangile. Néanmoins, pour vous conformer au désir de N. S. P. Léon XIII, vous ajouterez selon la rubrique, aux oraisons de la messe, d'ici au Mercredi des Cendres exclusivement, celle *pro Fidei propagatione*, que vous trouverez à la fin du premier supplément du missel, dans une messe approuvée par Grégoire XVI.

II. D'après un décret de la Congrégation des Rites du 16 juin dernier, il est défendu de réciter *publiquement* des litanies non approuvées par le Saint-Siège. On ne devra donc plus désormais réciter *publiquement*, ni, à plus forte raison, chanter dans les églises du diocèse, les litanies de St. François Xavier, de Ste Anne, de St. Joseph, de St. Germain, ou autres que l'on trouve dans les livres de dévotion, à part celles du S. Nom de Jésus, de la Ste Vierge, et des Saints.

III. Vous pouvez vous procurer du Secrétaire de l'Evêché des messes et des offices de SS. Cyrille et Méthode, aux prix ci-dessous indiqués.

Votre Evêque dévoué et affectionné,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski

MESSE ET OFFICE DE SS. CYRILLE ET MÉTHODE.

Pour les grands missels	2	centins.
Pour les petits missels	1	"
Pour les bréviaires *in* 12	2	"
Pour " *in* 18	1	"

QUETES DE L'AVENT

POUR FONDATION D'UNE BOURSE AU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

1880.

Trois-Pistoles	$ 29.50
Ile-Verte	23.25
Rimouski	17.10
Matane	10.19
St. Simon	7.75
Cacouna	7.33
Bic	7.30
St. Octave de Métis	6.00
Douglastown	5.50
Carleton	5.50
St. Anaclet	5.00
New-Port	4.50
St. Charles de Caplan	4.00
St. Arsène	4 00
St. Bonaventure	3.62
St. Fabien	3.48
St. Mathieu	2.81
Ste Anne des Monts	2.75
Ste Luce	2.66
Maria	2.48
St. Donat	2.45
St. Clément	2.20
St. Epiphane	2.18
Ristigouche	2.00
St. Godefroi	2.00
Cap-Chat	2.00
Ste Angèle	1.85
St. Joseph de Lepage	1.70
Port-Daniel	1.50
St. Ulric	1.50
St. Jean l'Evangéliste	1.50
Mont-Louis	1.45
St. Gabriel	1.10

N. D. des Sept Douleurs	1.10
Rivière-Madeleine	1.00
St. Paul de la Croix	1.00
St. Pierre de Malbaie	1.00
St. Alexis	1.00
Betsiamits (N. D.)	1.00
Ste Blandine	0.50
St. Hubert	0.40
St. François Xavier	0.35
St. George de Malbaie	0.32
	$185.72
N. D. du Lac	
St. Louis du Ha! ha!	
St. Modeste	
St. Jean de Dieu	
Ste Françoise	
N. D. du Sacré Cœur	
Assomption de McNider	
St. Moïse	
Ste Félicité	
Cloridorme	
Rivière-au-Renard	
Cap-Rosier	
Gaspé	
Percé	
Cap-d'Espoir	
Grande Rivière	
Pabos	
Paspébiac	
Cascapédiac	